

PREMIÈRE INSCRIPTION AU LYCÉE BAUDELAIRE

1ÈRE ☐

TERMINALE ☐

• PIÈCES À FOURNIR LE JOUR DES INSCRIPTIONS

Administration

- ☐ Fiche Pédagogique d'inscription
- ☐ Fiche de renseignements
- ☐ Fiche intendance
- ☐ Photocopie de carte d'identité
- ☐ Photocopie des derniers aménagements accordés pour les examens par le Rectorat et / ou du PAP établi en lycée – *pour les élèves concernés*

Vie Scolaire

- ☐ Coupon Maison des Lycéens et chèque de 6€ correspondant - *facultatif*

Intendance

- ☐ Relevé d'Identité Bancaire au nom du responsable financier (document original)
Vous mentionnerez au dos le nom et le prénom de votre enfant.
- ☐ Une photo d'identité (pour l'édition de la carte d'accès au lycée)
(Vous mentionnerez au dos le nom et le prénom de votre enfant)

Infirmierie

- ☐ Fiche d'urgence (infirmierie)

Association Sportive

- ☐ Coupon Association Sportive et chèque de 20€ correspondant - *facultatif*

• CONSIGNES

- ☐ Apportez (ou commandez si nécessaire) le **Pass Région** délivré par la région AURA sur le site <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/>. Il est **obligatoire et nécessaire** pour entrer dans le lycée et recevoir les manuels scolaires.

- ☐ Lisez les informations relatives aux inscriptions sur le site du lycée :

<https://charles-baudelaire.ent.auvergnerhonealpes.fr/le-lycee/s-inscrire-au-lycee/>

MAISON DES LYCÉENS

(adhésion facultative)

Pour plus d'informations, consulter sur notre site (rubrique « s'inscrire au lycée ») les documents à lire avant toute inscription

Je soussigné _____ responsable légal de l'élève :

Nom et prénom de l'élève : _____ Niveau classe 26/27 : _____

Demande par la présente l'adhésion de mon enfant à la Maison des Lycéens et joins au dossier un chèque de 6 € à l'ordre de « la Maison des Lycéens du Lycée Baudelaire ».

Date et signature du responsable légal :

Association sportive

(adhésion facultative)

Pour plus d'informations, consulter sur notre site (rubrique « s'inscrire au lycée ») les documents à lire avant toute inscription

Je soussigné _____ responsable légal de l'élève :

Nom et prénom de l'élève : _____ Niveau classe 26/27 : _____

Demande par la présente l'adhésion de mon enfant à l'AS (Association sportive) et joins au dossier un chèque de 20 € à l'ordre de « l'association sportive du Lycée Baudelaire ».

Date et signature du responsable légal :

-

**DOCUMENTS À LIRE (ET À CONSERVER)
PAR L'ÉLÈVE ET SA FAMILLE
Avant toute inscription**

0 - LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Inséré dans le carnet de correspondance de l'élève et signé par l'élève et ses parents lors de la semaine de rentrée, le RÈGLEMENT INTÉRIEUR de l'établissement s'impose à TOUS, élèves, étudiants, personnels et usagers du Lycée. Il est consultable sur notre site <http://charles-baudelaire.elycee.rhonealpes.fr>, rubrique « vie scolaire »

Toute inscription ou réinscription vaut adhésion pleine et entière à cet ensemble de règles qui ont été approuvées par le Conseil d'Administration.

Une CHARTE des DROITS et OBLIGATIONS des LYCÉENS qui résume cette règle commune est également insérée dans le carnet de correspondance

A - LE SERVICE D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

A 1 - Tarifs en vigueur en 2026

A 2 - Conditions d'accès au lycée et au self

A 3 - Fonctionnement de l'internat

B - LES AIDES FINANCIÈRES AUX FAMILLES

B 1 - La Bourse Nationale de Lycée

B 2 - Fonds Social Lycéen et Fonds Régional d'Aide à la Restauration

B 3 - Carte avantages « *Pass Région* »

C - LA MAISON DES LYCÉENS

D - L'ASSOCIATION SPORTIVE

E - LES HORAIRES DE RENTRÉE

ATTENTION

Le **CERTIFICAT DE SCOLARITÉ** qui atteste de l'inscription de votre enfant et de sa fréquentation du lycée sera remis en 3 exemplaires à chaque élève durant la semaine suivant la Rentrée. Il est donc INUTILE DE LE RÉCLAMER. Par contre, aucun duplicata n'en sera délivré.

Une **ATTESTATION D'INSCRIPTION** vous sera délivrée lors de votre venue au lycée pour satisfaire aux divers organismes (transports scolaires...)

A - HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

*Pour des raisons d'hygiène et de propreté des locaux, la consommation par les élèves ou les étudiants de nourriture ou de repas amenés de l'extérieur n'est pas tolérée dans les locaux du lycée comme dans ses espaces extérieurs. Le Lycée offre aux élèves la possibilité **d'accéder aux services de restauration et d'hébergement.***

1 - **RÉGIMES D'HÉBERGEMENT - TARIFS**

Tarifs en vigueur en 2026

RÉGIMES D'HÉBERGEMENT	FORMULES DE RÈGLEMENT
DEMI-PENSION	→ Tarif de 4,70 € (lycéens) ou 2.80 € (étudiants) par repas réellement pris et débité sur une carte au passage de l'élève
INTERNAT	→ au FORFAIT ANNUEL Sans dimanche : 1619 € Avec dimanche : 1711 €

Les familles rencontrant des difficultés pour le paiement des frais d'hébergement ne doivent pas hésiter à contacter la Secrétaire d'Intendance pour essayer d'obtenir en fonction de la situation, un échelonnement fractionné du règlement des sommes dues, voire une aide financière (fonds d'aide État ou Région)

2 - **CONDITIONS D'ACCÈS AU LYCÉE ET AU SELF**

Dès la rentrée, **tous** les élèves disposent d'une **carte magnétique** nécessaire :

- pour **pénétrer** dans le lycée
- pour accéder au **self**

Ces cartes seront **créditées** de repas à chaque paiement des familles sauf pour les internes (qui sont au forfait et reçoivent une facture par trimestre) et **débitées** à chaque passage dans la chaîne du self. **Le repas devra être réservé à l'avance au plus tard la veille à 23h59.** Les cartes devront être **conservées** par l'élève tout au long de sa scolarité au lycée.

Tout remplacement sera facturé 6 €.

Les familles peuvent recharger la carte de demi-pension grâce au paiement en ligne sur le site du lycée : <https://charles-baudelaire.ent.auvergnhonealpes.fr>, avec l'accès direct sur la page d'accueil, au logiciel TURBOSELF, et réserver les repas.

Pour les nouveaux demi-pensionnaires, une demande de création de compte est nécessaire en renseignant la même adresse mail que celle indiquée sur la fiche de renseignements.

3 - **INSCRIPTION À L'INTERNAT**

Les **demandes** d'admission à l'internat **situé dans l'enceinte du lycée** sont à télécharger sur le site du lycée et à déposer au moment de l'inscription. **La priorité sera donnée aux élèves éloignés de leur domicile en raison d'une inscription sur des sections ou enseignements spécifiques.**

Les **réponses** seront adressées aux familles pour le 09 juillet accompagnées – si l'admission est accordée – du règlement intérieur de l'internat et d'un dossier d'inscription à retourner au lycée avant la fin août.

B - LES AIDES FINANCIÈRES AUX FAMILLES

B 1 – LA BOURSE NATIONALE DES LYCÉES

L'étude du droit à bourse sera désormais **automatique** pour toutes les familles qui auront coché la case de **consentement** et complété l'encadré correspondant sur la fiche de renseignements papier ou en ligne sur les téléservices EDUCONNECT lors de l'inscription ou la réinscription au lycée.

☞ Si l'élève est boursier et demi-pensionnaire, la bourse pourra être utilisée pour abonder son compte restauration, sur demande écrite de la famille adressée au service intendance.

☞ S'il est boursier et interne, la bourse sera affectée en premier lieu à la créance de l'internat.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site du lycée dans le menu Intendance/Bourses de lycée.

B 2 - LE FONDS SOCIAL LYCÉEN

Un fonds social est mis en place pour aider les familles à supporter les dépenses liées à la scolarité.

Pour cela, il suffit de contacter le service intendance du lycée à l'adresse mail suivante : Nathalie.fournier6@ac-grenoble.fr, à votre disposition pour vous fournir tous renseignements complémentaires.

B 3 – LE « PASS'RÉGION »

Le « **Pass'Région** » regroupe sous forme de crédits toutes les offres scolaires, culturelles sportives et de santé de la Région en faveur des jeunes Auvergnats et Rhônealpins. Ces crédits sont chargés sur une carte à puce.

Toutes les informations utiles sont sur le site : <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr>

En fin de troisième, dès que la famille a connaissance du lycée d'affectation de l'enfant, il lui appartient de demander elle-même cette carte en se connectant sur le site de la Région : (cf. ci-dessus) .

Cette carte est **nécessaire et indispensable** notamment pour récupérer les manuels scolaires et valable tout au long de la scolarité de l'élève dans son lycée.

C – LA MAISON DES LYCÉENS



lycée Charles Baudelaire Maison des Lycéens

Présentation:

La maison des lycéens est une association pour et par les élèves qui vise à améliorer la vie du lycée

Adhérez à la MDL lors de votre inscription



Actions:

- Création et soutien des clubs (Club Photo, Club Danse, Club Rock, Club Théâtre...)
- Gestion du foyer
- Tenue du bar du foyer
- Organisation d'événements (Loup garou, Tournoi d'échecs...)
- Vente des pulls du lycée
- Organisation du Bal des Terminales

D – L'ASSOCIATION SPORTIVE

L'UNSS est la fédération nationale du sport scolaire. Elle affine en son sein toutes les associations sportives des collèges et lycées publics de France. Celle du Lycée Baudelaire, animée par les enseignants d' EPS du lycée, propose les sports en "animation et/ou compétition" suivants, **sous réserve de changements** :

- | | |
|-------------------|---------------|
| - Badminton | - Danse |
| - Escalade | - Crossfit |
| - Basket Ball | - Gymnastique |
| - Tennis de Table | - Volley-ball |

L'ADHÉSION FACULTATIVE EST DE 20 €. MAIS ELLE EST NÉCESSAIRE SI L'ÉLÈVE SOUHAITE PARTICIPER À L'UNE DES ACTIVITÉS PROPOSÉES
--

ANNÉE SCOLAIRE 2026 / 27

E - ORGANISATION DE LA RENTRÉE 2026

MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2026 RENTRÉE DE TOUS LES ÉLÈVES

Accueil des classes :

- 2^{nde} : de 8h20 à 12h15
- 1^{ère} : de 10h25 à 12h15
- T^{ale} : de 10h25 à 12h15

ET ACCUEIL ÉCHELONNÉ DES INTERNES DIRECTEMENT À L'INTERNAT
(2^{ndes} : de 07h30 à 08h15 & 1^{ères} & Terminales : de 08h30 à 10h)

- à partir de 13h40 oraux de stage pour les 1^{ères} (2^{ndes} et Terminales libérés)
- Début des cours selon l'emploi du temps pour tous les élèves **le mardi 1er septembre**

VENDREDI 04 SEPTEMBRE 2026 INFORMATIONS AUX PARENTS

- parents des nouveaux internes : à 17h30 au foyer de l'Internat
- tous les parents d'élèves : à 18h30 (représentation des parents aux conseils de classe et au conseil d'administration)

POUR VOTRE INFORMATION, DES RÉUNIONS DE PRÉSENTATION DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES SERONT ORGANISÉES COURANT SEPTEMBRE. MERCI DE CONSULTER LES DOCUMENTS DISTRIBUÉS AUX ÉLÈVES LE JOUR DE LA RENTRÉE ET L'ENT DU LYCÉE



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2026-2027

Photo
récente à
coller

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : Sexe* : F ☐ M ☐

Nom d'usage (2) : Né(e) le* : .. / .. / ..

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

L'élève habite* (5) : Chez

Ou possède sa propre adresse :

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité : ☐

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Nom de famille* : Civilité* : Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ de recevoir des SMS : ☐

Lien avec l'élève* : _____ A contacter en priorité : ☐

Ce *lien* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Nom de famille* : _____ Civilité* : Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage : _____ Prénom* : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____ Commune* : _____

Pays* : _____ @ Courriel : _____

☎ Domicile : _____ ☎ Travail : _____ ☎ Mobile : _____

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ de recevoir des SMS : ☐**AUTRE PERSONNE À CONTACTER**Lien avec l'élève* : _____ Civilité* : Mme ☐ M. ☐

Nom de famille* : _____

Nom d'usage : _____ Prénom* : _____

☎ Domicile : _____ ☎ Travail : _____ ☎ Mobile : _____

☐**SCOLARITÉ ANTÉRIEURE**

Dernier établissement fréquenté (nom et adresse) :

.....

Classe :

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : ____ / ____ / ____

Signatures :

FICHE INTENDANCE (2026-2027)

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE :

Nom : Prénom : Classe :

RESPONSABLE FINANCIER (Cocher la personne qui paye les frais scolaires) : ☐ PÈRE ☐ MÈRE ☐ AUTRE.....

Nom : Prénom :

Tél :

E-mail : @

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : ____ / ____ / ____

Signature du responsable financier :



ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE (À COMPLÉTER)

Attention : les élèves des classes post-bac et les apprentis ne sont pas concernés

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.

Pour cela, remplissez ou modifiez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du **premier trimestre de l'année scolaire**.

Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

☐ Oui, j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse*

***MERCI DE RENSEIGNER VOTRE CHOIX ET REMPLIR LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSOUS**

☐ Non, je refuse*

EN CAS D'ACCEPTATION

Vous-même :

Nom de famille du responsable demandeur de la bourse de lycée (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1 (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Pays de naissance :

Département de naissance (4) : ____ Commune de naissance (4) :

Vivez-vous en couple, sous le même toit, sans être ni marié(e) ni pacsé(e) (concubinage) ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e) (1) : Civilité : Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage (2) :

Prénom 1 (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Pays de naissance :

Département de naissance (4) : ____ Commune de naissance (4) :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : ____ / ____ / ____

Signature du demandeur de la bourse :



INFORMATIONS

1. PIÈCES A FOURNIR :

➤ UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB de banque) au nom du **responsable financier** désigné précédemment est à joindre obligatoirement, au moment de l'inscription, à cette fiche intendance.

Merci de noter le nom-prénom de l'élève au dos du document.

Si le **demandeur de la bourse de lycée** (désigné page 1) est différent du responsable financier, un RIB à son nom est également à joindre.

Ce RIB sera utilisé pour tout remboursement d'un trop-perçu (voyage, sortie, restauration) ou le versement de la bourse de lycée si vous êtes éligible.

A noter : Aucun prélèvement n'est effectué par l'établissement.

➤ UNE PHOTO D'IDENTITÉ de l'élève avec ses nom/prénom au dos (jointe au RIB)

2. REGIME D'HEBERGEMENT :

☐ **EXTERNE** *

☐ **INTERNE** (sous réserve d'octroi d'une place par la commission)

* *Tout élève, considéré comme externe, est libre de prendre un déjeuner à la restauration **si le compte restauration est créditeur et le repas réservé.***

Les cartes d'accès à l'établissement et à la restauration (distribuées à la rentrée) devront être conservées par l'élève tout au long de sa scolarité au lycée. En cas de perte, le coût d'une nouvelle carte est de 6.00€.

3. COMPTE RESTAURATION TURBOSELF :

Dans la semaine précédant la rentrée scolaire, les familles des nouveaux entrants au lycée seront destinataires d'un courriel avec l'identifiant de connexion et le mot de passe provisoire pour recharger la carte de restauration grâce au paiement en ligne sur le site du lycée : <https://charles-baudelaire.ent.auvergnerhonealpes.fr>, grâce à un **accès direct** au logiciel TURBOSELF sur la page d'accueil du lycée.

4. RÉSERVATION DES REPAS :

🔗 Le repas doit être réservé à l'avance, au plus tard la veille à 23h59 et sur une période allant jusqu'à 8 semaines. En cas d'oubli, l'élève déjeunera en fin de service.

Tout repas réservé se doit d'être consommé sous peine d'être facturé, sans motif valable fourni dans les 3 jours suivant cette absence.

🔗 Cette réservation ne concerne pas les élèves inscrits à l'internat.

INFORMATIONS

PROTOCOLE EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence, il sera fait appel au SAMU (15). C'est le médecin du SAMU qui décidera des mesures les plus appropriées pour la santé de l'élève.

La famille sera avertie dans les meilleurs délais.

Un élève mineur peut entrer à tout moment à l'hôpital, mais il ne peut en sortir qu'accompagner de l'un de ses parents ou de son tuteur légal.

PRÉVENTION EN CAS D'ENFANT MALADE

Les maladies et accidents survenus en dehors de l'établissement doivent impérativement être pris en charge par les parents avant l'arrivée au lycée. Tout élève souffrant doit rester à la maison.



FICHE SANTÉ

A remplir uniquement par les nouveaux élèves.
Document confidentiel, soumis au secret médical
et professionnel à l'usage de l'infirmière et du
médecin scolaire.

A.S. 26/27

Photo
récente à
coller

COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE

NOM :

PRÉNOM :

CLASSE :

NÉ(E) LE : / / À

TÉLÉPHONE PORTABLE :

SON RÉGIME : ☐ EXTERNE ☐ INTERNE

SITUATION FAMILIALE

PARENTS : ☐ MARIÉS ☐ SÉPARÉS ☐ DIVORCÉS
☐ VIE MARITALE ☐ DÉCÉDÉ(E) (à préciser)

PRÉNOMS ET AGE DES FRÈRES ET SŒURS :

1- 2-

3- 4-

DERNIER ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ :

NOM :

ADRESSE :

COORDONNÉES DES PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

PÈRE

NOM :

PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE :

PROFESSION :

MÈRE

NOM :

PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE :

PROFESSION :

AUTRE CONTACT : (Tuteur, ascendant, fratrie...)

LIEN AVEC L'ÉLÈVE :

NOM :

PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

SITUATION MÉDICALE

*Le questionnaire ci-dessous est destiné, en cas d'urgence, à informer le corps médical des antécédents de votre enfant, afin d'éclairer un diagnostic.
Dans l'intérêt de l'élève, pour sa sécurité, il importe que vos réponses soient les plus précises possibles.*

MÉDECIN TRAITANT

NOM : TÉLÉPHONE

MALADIE & TRAITEMENT

L'élève présente-t-il une maladie chronique (Allergie, diabète...), un problème de santé particulier ?

.....
.....
.....
.....

Si oui, merci de préciser lequel et quel est le traitement à suivre ? : *Merci de fournir une copie des ordonnances. Pour les élèves internes, le traitement doit être déposé à l'infirmerie.* :

.....
.....
.....
.....

L'élève présente-t-il une contre-indication à certains médicaments ?

.....

1	2	3	4	5	6	7
COMMENTAIRES						

A	
B	C

FICHE PEDAGOGIQUE 1ERES – Rentrée 2026 / 2027

L'ÉLÈVE (en majuscules)

☐ Entrant ou ☐ Doublant de 1^{ère} ☐ GÉNÉRALE ☐ STMG ☐ STD2A

NOM

PRENOM

Tél portable de l'élève : / / /

Sexe : F ☐ G ☐

CLASSE À PROFIL PARTICULIER - AUCUNE option facultative possible (aucun aménagement possible en 1^{ère} STD2A)

EURO / ESABAC

☐ Euro anglais

☐ Esabac

HORAIRES AMENAGES (recrutement ET affectation académique)

☐ Section Sport Etudes Football

☐ Musique (CRR Annecy) instrument :

DEMANDE EXCEPTIONNELLE D'AMÉNAGEMENTS HORAIRES – Sous réserve de places disponibles joindre demande écrite (à renouveler chaque année scolaire)

Pratique : Structure :

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES TOUTES FILIÈRES

LANGUES VIVANTES

Langue A

☐ Anglais

☐ Italien

☐ Espagnol

☐ Allemand

Langue B

☐ Anglais

☐ Italien

☐ Espagnol

☐ Allemand

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉS - UNIQUEMENT EN FILIÈRE GÉNÉRALE

Cocher 3 cases

☐ HGGSP

☐ HLP

☐ SES

☐ MATHÉMATIQUES

☐ EPPCS

☐ MUSIQUE

☐ THEATRE

☐ SVT

☐ LLCE Ang MONDE CONTEMPORAIN

☐ HISTOIRE DES ARTS

☐ PHYSIQUE-CHIMIE

☐ LLCE Ang LITTÉRATURE

ENSEIGNEMENTS FACUTATIFS - 1 seul choix possible

(sous réserve de compatibilité d'emploi du temps pour la 1^{ère} STD2A)

☐ Latin

☐ Musique

☐ Théâtre

☐ Cinéma – Audiovisuel

AUTORISATIONS

J'accepte d'être prévenu par SMS en cas d'absence ou retard de mon enfant ?

☐ OUI ☐ NON

J'accepte la communication de mon adresse et courriel aux associations de parents d'élèves ?

☐ OUI ☐ NON

J'accepte que l'établissement filme ou photographie mon enfant et diffuse son image (presse / site internet) ?

☐ OUI ☐ NON

Nous certifions avoir pris connaissance, au préalable, **des documents relatifs aux inscriptions** et du **règlement intérieur** sur le site interne du lycée, et confirmons par la présente l'inscription de notre enfant au lycée Charles Baudelaire.

Date et signature du père (ou tuteur) :

Date et signature de la mère (ou tutrice) :